



ÉDITO



La situation internationale reste très préoccupante avec notamment cette guerre en Ukraine qui dure et marque le retour de combats de

haute intensité en Europe. Avec le soutien logistique de plus en plus fort des occidentaux, un nouveau palier semble être franchi dans ce conflit.

Au niveau national, la réforme des retraites a généré de la colère mais le chaos que certains souhaitaient n'a pas eu lieu. Vu la courbe démographique de notre pays, on ne devait pas s'y opposer, même si une autre méthode aurait été préférable.

Les mesures de restriction de l'usage de l'eau sont à ce jour allégées mais il faut se préparer à un été responsable. Malgré les précipitations des dernières semaines, les experts maintiennent l'appel à la sobriété.

Que cette actualité anxiogène ne nous empêche pas de profiter du cadre de vie agréable que nous offre Sainte Cécile ! Nous poursuivons au mieux la valorisation de notre commune ainsi que nos objectifs de proximité notamment celui de l'adressage postal.

La saison estivale des festivités s'annonce à la fois musicale et culturelle. Réjouissons-nous de pouvoir vivre ensemble ces moments de détente et de bonne humeur.

Bien vôtre,
Jacques Pépin

VOTE DU BUDGET

Le budget 2023 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal réuni le 31 mars sous la présidence du maire et présenté par André Dumas, adjoint aux finances.

• **Le taux des taxes foncières reste inchangé !** 43,52% pour le foncier bâti et 61,16% pour le foncier non bâti. Produit fiscal attendu : 171 238 €

• **Les chiffres clés :**

Fonctionnement :	706 373.07 €
Investissements :	370 150.92 €
Total budget :	1 076 523.99 €
(pour mémoire, budget 2022 :	983 242.28 €)

• **Investissements prioritaires :**

> Achat d'un camion neuf de marque Iveco, la commune a bénéficié d'un fonds de concours exceptionnel d'Alès Agglomération de 15 000 €.



Livraison du nouveau camion : davantage de confort et de sécurité pour nos cantonniers.

> Embellissement de l'entrée du village de Ste Cécile.

> Cimetière : reconstruction d'un mur de soutènement fragilisé en bordure de la route de la Bégude (RD 276) et goudronnage du cheminement des deux dernières faïsses supérieures.

> Mise en lumière du clocher de l'église en éclairage LED
Les élus ont validé un emprunt de 50 000 € pour alléger la trésorerie.

• **Soutien aux associations locales**

La vie d'une commune se mesure aussi à la richesse de son tissu associatif. Ce dernier peut compter sur l'aide de la municipalité à travers des subventions aux associations. Pour 2023, la totalité des subventions est de 9 000 €.

• **Contrats saisonniers**

Cet été, quatre saisonniers seront embauchés sur des périodes contractuelles différentes.

Guillaume Defrance, Guilhem Bertrand (tous les deux étudiants), Jean René Cornubet et Jean-Marc Argenson viendront compléter l'équipe des agents techniques et palier au départ de Florent Soulier. Ce dernier n'a pas souhaité renouveler son contrat.

TRAVAUX SUR NOS ROUTES DÉPARTEMENTALES

La deuxième tranche d'emplois partiels de goudronnage du chemin de la Haute levade (RD 728) vient de se terminer. Divers travaux ont été également réalisés concernant la montée de la Bégude : dérasement d'accotements et bétonnage du fossé sous la mairie avec élargissement du virage attenant. Quant à la RD 328, elle est concernée par la mise en conformité de la signalétique et l'installation d'un panneau cédez-le-passage à Cazevielle.



Proximité

> Reprise des rendez-vous conviviaux à la Haute Levade

Pour la commission des affaires sociales présidée par Émilie Maurin, il est important de poursuivre ces moments d'échanges et de les diversifier.



C'est ainsi que depuis quelques mois, deux nouvelles activités hebdomadaires sont proposées à nos seniors : gym douce le mardi matin animée par Chloé de l'association Ma Vie et le jeudi après-midi, des rencontres animées par l'association des Familles (qi-gong, jeux de société...). Les retours positifs des participants confortent le choix de la municipalité. Elles seront renouvelées dès la rentrée. Pour l'activité physique, une participation financière sera demandée aux participants, la mairie contribuera également à cette prise en charge au travers d'une subvention versée à l'association.

Pour tout renseignement contacter le 06 08 42 19 77.

> Changement de présidente à l'atelier créatif



Premier discours de la nouvelle présidente lors de l'exposition annuelle du 15 juin dernier.

Madame Francine Doré « une enfant du pays » a succédé à Madame Maurois qui a assumé la charge avec constance et compétence. Nous souhaitons à la nouvelle présidente pleine réussite.

> Le dispositif « plan canicule » à destination des personnes fragiles

En prévision des épisodes de fortes chaleurs, la mairie tient à disposition un registre canicule. Les inscriptions se font dès à présent en mairie (tél. 04 66 54 81 26) par la personne concernée ou par un tiers (famille ou professionnel de santé). Les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes en situation de handicap et plus généralement les personnes vulnérables peuvent s'y faire inscrire. Le secrétariat de mairie se propose ensuite de les contacter régulièrement pendant les périodes de canicule pour s'assurer de leur état de santé.



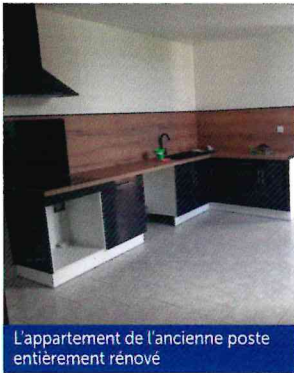
LES TEMPS FORTS EN IMAGES



Bonne année ! Galette des rois et création de couronnes à l'école.



Cérémonie du 8 mai 2023



L'appartement de l'ancienne poste entièrement rénové



TAC : locomotives et bénévoles prêts pour la nouvelle saison



Débroussaillage : Cédric et Jean-Marc au chemin du baigneur (Hte Levade)



L'AG du comité d'animation s'est terminée par un moment de partage.

MAIS ENCORE...

POUR VOS ENFANTS ET ADOS

La municipalité renouvelle l'offre de 2 heures d'activité à la base nautique. Les bons sont à demander en mairie avec un justificatif de domicile des parents.

OLD

La loi sur les Obligations Légales de Débroussaillage s'applique à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier. Elle impose de débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de sa maison. Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, le propriétaire averti ne peut pas s'opposer à ce que vous interveniez à votre charge sur celui-ci. La commune s'assure de la bonne exécution de cette loi qui est là pour protéger les personnes, les biens immobiliers mais aussi notre environnement en évitant la propagation des incendies et en facilitant l'intervention des sapeurs-pompiers.

Afin de permettre une mise en sécurité optimale de ses administrés, la municipalité mandate tous les deux ans «les jardins du Galeizon» pour débroussailler la ceinture du lotissement des Lumières. Le coût pour notre commune est de 6400 €.



Un coupe-feu bien apprécié

INAUGURATION DE LA MONTÉE GÉRARD BERNON

Un an jour pour jour après sa disparition, le jeudi 27 juillet à 18h30, nous rendrons hommage à notre ancien maire avec l'inauguration de la montée Gérard Bernon qui part du cimetière jusqu'à la place de l'église de Sainte Cécile.

NOTRE AGENDA DE L'ÉTÉ

- VENDREDI 7 JUILLET 21h Espace associatif de la Haute Levade Concert de musique latino-américaine par le TRIO BUSCADORES (Prix unique 7 €, gratuit moins de 12 ans), buvette
- SAMEDI 29 JUILLET 21h place de la Haute Levade GRAND PRIX DE LA CHANSON – gratuit, buvette
- VENDREDI 11 AOÛT 21h place de l'église CINÉMA DE PLEIN AIR « Les folies fermières » de Jean-Pierre Améris (2022) (Prix unique 4 €), buvette

RÉUNIONS PUBLIQUES DE MI-MANDAT

- HABITANTS DU HAUT DE LA COMMUNE VENDREDI 8 SEPTEMBRE 18h - salle des Camboux
- HABITANTS DU BAS DE LA COMMUNE VENDREDI 22 SEPTEMBRE 18h - salle des Camboux

Distribution des éco-compoteurs

Alès Agglomération propose un pack à 20 € qui comprend l'éco-compoteur ainsi qu'un seau à biodéchets et un guide des bonnes pratiques à conserver chez soi. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.



Panneaux prochainement installés aux entrées du village.

Participation citoyenne

Le dispositif « participation citoyenne » est désormais actif sur la commune. Rappelons que ce dispositif (déjà présenté à la population lors d'une réunion publique) consiste à associer les habitants à la sécurité de leur village. Il repose sur des référents de quartier. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie.

Développement touristique

À la demande de la municipalité, une réunion avec des représentants de l'Agglo et du département a été programmée sur le site des Camboux le 14 juin. Étaient présents : Jacques Pépin et André Dumas pour la mairie, Patrick Malavieille pour le Conseil départemental du Gard, Pierre Viguié et Yann Faure pour Alès Agglo, Guy Benoit pour la ligne verte et Arnaud Chevalier pour la base nautique. Plusieurs réflexions ont été menées concernant le développement de la base nautique : travaux de rafraîchissement et de mise en conformité du RDC du bâtiment des Camboux (classé d'intérêt communautaire) mais aussi l'aménagement d'un nouveau parking sur une parcelle départementale côté chute d'eau du barrage. La réunion s'est poursuivie en mairie pour étudier comment valoriser au mieux notre nouvelle piste verte La Cévenole. La mise en place d'une signalétique dédiée, en lien avec la présence de la gare de Sainte Cécile et celle des sentiers existants, a été évoquée.

NUMÉROS UTILES

• Appel d'urgence européen	112
• Pompiers	18
• SAMU	15
• Gendarmerie	17
• Violences conjugales	3919
• Enfance maltraitée	119
• E.D.F.	09 73 04 76 71
• Urgence dépannage	09 72 67 50 30
• Service des eaux (REAAL)	04 66 54 30 90
• Trésor Public	04 66 78 45 45
• Maison de santé Simone Veil	04 48 21 57 08
• FILIERIS	04 66 34 02 40
• Encombrants	04 66 54 81 26